

19 NOVEMBRE 2014

AG/PAL/1317

Le Comité des droits des Palestiniens approuve quatre projets de résolution sur la question de Palestine

366e séance – après-midi

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COUVERTURE DES RÉUNIONS

L'Observateur de la Palestine juge la situation à Jérusalem-Est « explosive »

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a approuvé cet après-midi quatre projets de résolution sur la question de Palestine, qui seront présentés à l'Assemblée générale le 25 novembre prochain.

Le Président du Comité, M. Fodé Seck (Sénégal), a indiqué que les textes avaient été actualisés « de façon à tenir compte de la situation sur le terrain et dans la sphère politique ».

Les trois premiers projets de résolution portent sur les travaux du Comité, de la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat et du programme d'information spécial du Département de l'information du Secrétariat.

Dans le quatrième projet de résolution, intitulé « Règlement pacifique de la question de Palestine », l'Assemblée générale se déclarerait vivement inquiète par la situation sur le terrain, en particulier la situation humanitaire désastreuse à Gaza à la suite du conflit de juillet et août de cette année, ainsi que les fâcheux événements et la montée des tensions en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Elle se déclarerait également gravement préoccupée par les effets préjudiciables des politiques israéliennes d'implantation de colonies.

Dès l'ouverture de la séance, le Président du Comité a tenu à condamner toutes les violences commises contre les civils et les sites religieux à Jérusalem et en Cisjordanie.

La violence à laquelle Jérusalem a été confrontée ces dernières semaines et ces derniers jours « risque de transformer le conflit en une véritable guerre religieuse », a-t-il averti. Il a ainsi jugé

inquiétant « le lien établi avec la violence à caractère ethnique et religieux qui sévit dans tout le Moyen-Orient ».

M. Riyad Mansour, Observateur permanent de la Palestine, a fait le point sur l'évolution de la situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et sur le processus politique.

Il a condamné à son tour les assassinats de civils dans les lieux de culte, « qu'il s'agisse d'une mosquée, d'une église ou d'une synagogue ».

La situation à Jérusalem-Est est « explosive », a constaté M. Mansour. Il a blâmé « le comportement très provocateur » des colons et des extrémistes du Gouvernement israélien qui, avec une présence permanente de fidèles juifs près de la mosquée Al-Aqsa, « cherchent à pousser les Palestiniens dans une confrontation religieuse ». Attaché à trouver une solution pacifique, il a accepté les appels à la retenue mais noté que toutes les parties devaient en faire de même pour empêcher que le conflit à Jérusalem « ne dégénère en confrontation religieuse ». Dans cet esprit, il a enjoint Israël à mettre fin à ses activités illégales de peuplement dans les Territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est.

Par ailleurs, « la reconstruction de la bande de Gaza avance à pas de tortue », a regretté M. Mansour. Il s'est toutefois félicité de la création par le Secrétaire général d'une commission d'enquête indépendante sur les incidents les plus graves qui se sont produits à Gaza au cours du conflit de l'été dernier. Cette commission doit enquêter sur les destructions des infrastructures de l'ONU et sur les crimes commis contre les civils ayant trouvé refuge dans les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNWRA). Il faut établir les responsabilités et s'opposer à l'impunité, a-t-il insisté.

Sur le front politique, l'Observateur permanent a évoqué le projet de résolution dont le Conseil de sécurité est saisi pour mettre en œuvre l'initiative du Président Mahmoud Abbas visant à mettre en place des délais pour amorcer un processus qui aboutirait à la fin de l'occupation.

Ensuite, le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de la Réunion internationale de parlementaires en faveur de la paix israélo-palestinienne qui se tiendra au siège de l'ONU, à New York, le 21 novembre prochain, à l'occasion de la visite annuelle des parlementaires.

Il a également approuvé l'ordre du jour provisoire de la Conférence internationale des pouvoirs publics locaux et des organisations de la société civile en faveur des droits des Palestiniens, organisée à Séville, en Espagne, du 1er au 3 décembre 2014. La région de l'Andalousie apporte, depuis un certain nombre d'années, son appui à la Palestine, ainsi qu'un soutien financier à l'UNWRA.

Au titre des questions diverses, M. Seck a rappelé que la réunion spéciale du Comité organisée à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien aura lieu le lundi 24 novembre, de 10 heures à 13 heures, dans la salle du Conseil de tutelle. L'après-midi, l'Assemblée générale, réunie en séance plénière, entamera l'examen de la question de Palestine.

PALESTINIAN ISSUES

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.